



AÏKIDO VERNON

DOJO DE GAMILLY

2 RUE ROBERT SCHUMAN , 27200 VERNON



*Vous allez signer un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Aïkido.
Comme tous les sports, les différents appareils sont à examiner.
Il s'agit d'une activité sportive sollicitant parfois de façon intensive les systèmes
cardiovasculaires, pulmonaires et locomoteurs (rachis et articulations périphériques).
Les vaccinations doivent être à jours, etc.....*

*Vous devez savoir qu'il s'agit d'un art martial :
Où le pratiquant peut être amené à se déplacer à genoux,
Où il peut utiliser des armes en bois,
Où il peut chuter et donc rouler sur le dos.*

*En principe la grossesse n'est pas une contre-indication (le professeur devra aménager
le travail de son élève).*

Les lunettes et lentilles souples sont compatibles avec la pratique.

Un ECG et une épreuve d'effort sont conseillés après 50 ans (mais pas obligatoire).

JE SOUSSIGNÉ(E) , , DOCTEUR EN MÉDECINE

CERTIFIE AVOIR EXAMINÉ ET ATTESTE QUE :

M.....

EST EN BON ÉTAT GÉNÉRAL APPARENT ET APTE À LA PRATIQUE DE L'AÏKIDO

DATE :/...../..... SIGNATURE ET CACHET :